



CA REPART LE

15 mars

Salarié-e-s des EHPAD et des services de soins à domicile, tous-toutes ensemble et dans la diversité des statuts de nos établissements, nous avons brisé le mur du silence ! Nous avons commencé à alerter l'opinion publique, et plus personne aujourd'hui ne peut ignorer la réalité : il y a un manque énorme d'effectifs dans tous nos EHPAD !

Qu'ils soient du privé à but lucratif (KORIAN, ORPEA, ...) du privé associatif à but non lucratif, ou du secteur public, nos 3 catégories d'EHPAD souffrent toutes d'un manque de personnel salarié face au nombre de personnes âgées, plus ou moins dépendantes, dont nous avons la responsabilité.

L'omerta du président de la République à l'appel des salarié-e-s en détresse et des personnes âgées lors de la grande mobilisation du 30 janvier 2018 n'a pas arrêté les manifestants. Ils, elles étaient très nombreux-se-s à clamer haut et fort : « des moyens pour travailler et préserver la dignité pour nos aînées ! ».

Il nous faut donc agir pour contraindre le gouvernement à revenir sur sa politique d'injustice sociale, traduite dans ses choix budgétaires qui gaspillent l'argent public, exonèrent les plus riches et privent la collectivité nationale de moyens pour ses EHPAD.

Nous revendiquons des moyens pour les EHPAD



Mettre en place un financement pérenne et solidaire pour la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche Maladie de la Sécurité sociale et créer un grand service public de la Santé et de l'Action Sociale.

Arrêter les suppressions de poste dans les établissements et pérenniser le financement de l'aide, des soins et d'accompagnement à domicile.

Mettre en place un ratio d'un personnel pour une personne accompagnée en établissement et augmenter le temps passé auprès des personnes âgées à domicile.

Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail des personnels de la branche à domicile et en établissement.

Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail des personnels de la branche à domicile et en établissement.

Angoulême : Rassemblement à 14 h devant l'ARS puis

convergence vers la Place HERGE pour 15 h